

Voeu du Conseil de la Métropole contre le Projet Hercule de réorganisation d'EDF

En pleine crise sanitaire, **le Gouvernement continue son travail de sape des services publics en s'attaquant à celui de l'électricité et à EDF**, entreprise publique créée en 1946 par le Conseil National de la Résistance.

Le projet « Hercule » de réorganisation d'EDF, défendu par Emmanuel Macron et la Commission Européenne, s'inscrit dans la droite ligne d'une série de réorganisations de plusieurs secteurs "structurants", dont celui de l'électricité, inspirée directement du dogme néolibéral et de son entreprise de déréglementation. Les résultats depuis 20 ans sont terribles : **les investissements nécessaires sur l'outil productif ne sont plus assurés, la péréquation tarifaire est menacée** alors que c'est un élément essentiel à notre démocratie.

La métropole de Lyon est concernée pour ses habitants confrontés au gaspillage et à la **précarité énergétique**, mais aussi en tant qu'**acteur de la concession du réseau électrique de la ville de Lyon**, actuellement en négociation avec Enedis.

Ce projet du gouvernement Macron réussit à faire l'unanimité contre lui, de la droite jusqu'à la gauche, des syndicats et des associations. **Le projet inquiète particulièrement les salariés d'EDF**. Le 5 février dernier, une délégation de représentants syndicaux CGT d'EDF a d'ailleurs été reçue à ce sujet par Mr Guelpa-Bonaro, vice-président en charge de l'énergie.

Le projet Hercule prévoit la séparation d'EDF en trois entités distinctes qui seraient mises en concurrence :

- **EDF Bleu**, détenue par l'Etat à 100%, regrouperait le nucléaire et RTE (le réseau de transport structurant haute-tension)
- **EDF Vert**, détenue à 70% par l'Etat et ouvert aux capitaux privés pour 30%, qui regrouperait les activités énergies renouvelables ainsi qu'Enedis.
- **EDF Azur**, regroupant les barrages hydroélectriques, prendrait dans un premier temps la forme d'une entreprise publique, avec une très probable ouverture aux capitaux privés à moyen terme, puisque la Commission Européenne exige cette ouverture à la concurrence.

Ce Projet Hercule est symptomatique de l'entreprise d'ouverture à la concurrence et de destruction des services publics chère au dogme libéral et prônée par la Commission Européenne. Cette déstructuration d'EDF, une nouvelle fois, **fait peser le risque de voir les activités rentables du groupe offertes aux capitaux privés** quand la collectivité publique, donc les contribuables, ne conserveraient que la gestion du réseau et du nucléaire, deux activités moins rentables voire déficitaires.

Or, l'avenir énergétique du pays est intimement lié à celui d'EDF, et il nous paraît donc **indispensable que son avenir et sa mobilisation au service des enjeux énergétiques et**

climatiques du pays fassent l'objet d'un véritable débat social et démocratique avec l'ensemble des citoyens : que l'on soit usager, salarié du secteur ou élu, **l'énergie est notre bien commun !**

La nécessaire transition énergétique et l'accès de tous à l'énergie imposent de structurer les services d'efficacité et de performances énergétiques permettant de **gérer collectivement nos ressources dans le seul souci de l'intérêt général, présent et futur**, et de la réponse aux besoins de nos concitoyens.

C'est pourquoi, nous demandons au Président de la République de renoncer au projet « Hercule », et de redonner à EDF une stratégie intégrale de service public en intégrant les bilans financiers mais aussi humains et environnementaux de la production, du transport, de la distribution et de la fourniture d'électricité.

La Conseil de la Métropole demande :

1. **La tenue d'un large débat public dépassant le seul cadre du groupe EDF** et impliquant l'ensemble des filières du secteur de l'énergie, les collectivités locales, autorités organisatrices de la distribution d'électricité et propriétaires des réseaux, pour jeter les bases d'un véritable grand service public de l'énergie.
2. **L'affirmation du statut public de l'entreprise EDF** pour l'ensemble de ses missions, à même de garantir une égalité de traitement des usagers et la pérennisation de la péréquation tarifaire et la tarification réglementée, ainsi que le **maintien du statut protégé des agents EDF**
3. **La gestion complètement publique d'ENEDIS et de RTE** pour garantir une neutralité qui donne dans son organisation et dans ses contrats de concession une réelle place aux collectivités locales, propriétaires des réseaux
4. **Une réflexion fiscale juste et solidaire pour recapitaliser EDF** dans l'intérêt général et non un appel aux capitaux privés, financement participatif déguisé, pour gérer notre patrimoine énergétique public, financé au XXème siècle par les contribuables, et ainsi protéger les rentes qu'il offre à la collectivité
5. **La mise à l'étude d'une tarification sociale et progressive de l'électricité**, garantissant un droit opposable à l'énergie et une incitation à la modération et à l'efficacité via des pénalités en cas de gaspillage

Le débat public devra porter entre autres sur une réforme de l'ARENH, une organisation décentralisée permettant la transparence du réseau de distribution pour les autorités concédantes, un mix électrique avec les sources pilotables décarbonées, les énergies renouvelables et les technologies de stockage pour la maîtrise du pilotage globale de l'énergie.